

Législature 2020-2025
Désignation au sein des commissions

- Conformément à l'art. 10 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

le Conseil municipal

DECIDE

Par 23 oui (unanimité des membres présents)

de désigner la Conseillère municipale suivante au sein des commissions, en remplacement de Monsieur Mathias Rentsch, démissionnaire :

Commissions	Nouvelle-nouveau titulaire (titre, prénom, nom)	Ancien titulaire (titre, prénom, nom)
Durabilité et Sports (DS)	Madame Maria Liliane Martignetti (membre)	Monsieur Mathias Rentsch
Mobilité et Infrastructures (MI)	Madame Maria Liliane Martignetti (membre)	Monsieur Mathias Rentsch

Le Secrétaire
du Conseil municipal

François Jesus

La Présidente
du Conseil municipal

Christine Nouvelle Damond

Bernex, le 6 février 2024
ISe